

## Les mouvements sociaux

**D**ébuter l'analyse des forces politiques avec les mouvements sociaux nous plonge d'emblée au cœur du renouvellement des pratiques politiques et des mutations démocratiques contemporaines. Relativement récente, cette forme d'activisme politique se manifeste épisodiquement avec plus ou moins d'intensité jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, autant à travers le violent mouvement de protestation collective que fut la Révolution française ou les mouvements ouvriers du tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. C'est cependant à partir des années 1960-1970 que les mouvements sociaux deviennent un élément-clé des dynamiques sociopolitiques axées sur le changement, la contestation ou la remise en question de la société, de ses institutions et des valeurs qui la structurent (Crossley, 2002; Freeman et Johnson, 1999). Andrew S. McFarland (2004: 73) avance d'ailleurs que 25 % des changements politiques qui surviennent aujourd'hui aux États-Unis résultent de leur action. Les luttes altermondialistes ont projeté à l'avant-scène, depuis la fin des années 1990, l'importance de cette forme d'intervention politique. La prolifération des analyses sur le sujet en témoigne éloquemment<sup>1</sup>.

Quatre étapes marquent notre exploration de la galaxie complexe des mouvements sociaux. Nous présentons d'abord un certain nombre de définitions qui nous permettent ensuite de proposer notre propre conceptualisation expliquée. Nous en venons ainsi à appréhender les mouvements sociaux comme des entreprises collectives de contestation dont l'objectif est de provoquer ou de s'opposer à un changement dans

---

1. Évoquons quelques références: Barlow et Clarke (2002); Cohen (2004); Colás (2002); Guidry, Kennedy et Zald (2000); Hamel *et al.* (2001); Khagram, Riker et Sikkink (2002); Mayer et Siméant (2004); O'Brien *et al.* (2000); Sommier (2003).

la structure sociopolitique d'une société, ces entreprises n'ayant pas toujours comme première caractéristique d'être respectueuses des règles institutionnelles.

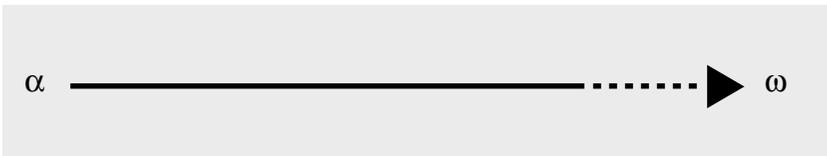
Ces précisions conceptuelles et pratiques apportées, nous examinons les principales caractéristiques des mouvements sociaux contemporains. Nous analysons plus particulièrement les nouveaux mouvements sociaux, tout en nous penchant sur la situation du mouvement ouvrier. Nous procédons ensuite à un condensé de trois courants théoriques qui ont animé l'étude des mouvements sociaux : la mobilisation des ressources, le processus politique et le cadrage de l'expérience contestataire. Ces approches ne constituent pas tant des perspectives homogènes et exclusives que des faisceaux analytiques exprimant des préoccupations communes. Cela met bien en évidence que le progrès de la connaissance scientifique dans les sciences sociales – comme dans l'ensemble des sciences d'ailleurs – correspond moins au modèle des « révolutions scientifiques » de Thomas S. Kuhn (1983) qu'à une dynamique d'« accumulation de savoirs » dans le cadre de « programmes de recherche » (Lakatos, 1970) qui, prenant appui sur les connaissances héritées, les revisitent et les (re)travaillent. Nous discutons enfin la spécificité d'un phénomène souvent assimilé au mouvement social, l'anarchisme, afin de bien en marquer le caractère distinctif.

Par ailleurs, un des objectifs de ce chapitre est d'éclairer un paradoxe apparent. La politique est gestion des relations conflictuelles, mais aussi d'un système de domination. Or, du fait qu'il se situe nettement à l'extérieur de cette logique, le mouvement social est à la limite antérieur, sinon contraire, à la politique. Il met cependant en lumière les dynamiques politiques qui animent aujourd'hui nos sociétés. Celles-ci apparaissent en effet traversées de tensions et caractérisées par le mouvement, typiquement incarné par le mouvement social, qui traduit une résistance à la domination, qui peut à son tour provoquer une contre-résistance se proclamant rempart contre l'« anarchie » et garante de l'ordre ; ainsi, aux mouvements pro-choix répondent les mouvements pro-vie... (Mason, 2000). Fréquemment identifiés à la gauche, parfois à l'extrême-gauche, les mouvements sociaux sont tout autant issus de la droite, voire de l'extrême-droite. Le fait éloquent voir l'importance acquise, aux États-Unis, par les mouvements religieux (Lewis, 2004 ; Lucas et Robbins, 2004 ; Wilcox, 1991 ; Wald et Corey, 2002), les séparatistes « blancs » (Williams, 2002) ainsi que le *militia movement* composé

de groupes extrémistes paramilitaires (Crothers, 2002). Et que dire des divers mouvements d'extrême-droite en Europe.

Surtout, au-delà des tendances lourdes liées à (l'inévitable<sup>2</sup>?) institutionnalisation des mouvements sociaux et à un pragmatisme non exclusif à notre époque, ces forces politiques évoluent de façon fort complexe, et ce constat pourrait s'appliquer à l'ensemble des activités sociales et politiques. Les figures 3.1 à 3.3 synthétisent trois conceptions du changement que nous estimons inappropriées.

Figure 3.1  
La conception linéaire du progrès

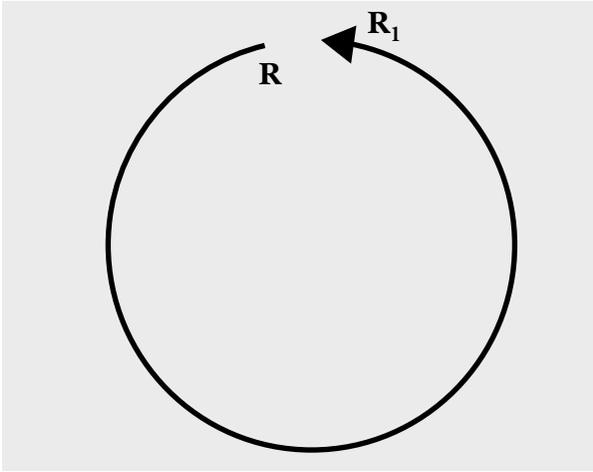


La figure 3.1 montre une évolution linéaire des forces et du mouvement de la société, c'est-à-dire l'idée d'une progression constante des sociétés<sup>3</sup>. La figure 3.2 illustre plutôt une sorte de circularité radicale – l'histoire qui se répète, la société revenant toujours au même point. Enfin, la figure 3.3 montre un mouvement de balancier – image ô combien populaire que celle du retour du balancier!, la société oscillant constamment entre un extrême et un autre. Il nous semble plutôt que tant la société que les forces politiques qui l'animent empruntent une forme hélicoïdale, c'est-à-dire un mouvement rotatoire

2. Le contraste est frappant, 40 ans plus tard, entre l'évaluation de 2 des signataires du manifeste étudiant *Université ou fabrique de ronds-de cuir*, Louise Harel et Roméo Bouchard, l'une trouvant le texte plutôt « daté », l'autre le considérant toujours d'actualité. Précisons tout simplement, pour mieux comprendre, que Louise Harel a été, jusqu'à l'automne 2008, députée à l'Assemblée nationale, présidente de l'Assemblée et ministre et est subséquemment devenue chef de l'Opposition à l'Hôtel de ville de Montréal. Roméo Bouchard, lui, a été président de l'Union paysanne, qui remet en cause le monopole de la représentation reconnu à l'Union des producteurs agricoles. Fabien Deglise, « Je me souviens de Février 68 », *Le Devoir*, 22 février 2008. Si l'institutionnalisation est fréquente, elle est aussi variable.
3. Courtney Brown (1995) et Claudio Cioffi-Revilla (1998) ont particulièrement contribué à une mise en garde contre une telle représentation.

variable tournant autour et se déplaçant le long d'un axe fixe<sup>4</sup>. La figure 3.4 illustre spécifiquement cette trajectoire.

Figure 3.2  
L'impression de la répétition historique



- 
4. La structure de l'ADN possède une double forme hélicoïdale. Bien que notre propos ne vise pas spécialement le débat portant sur l'identité québécoise, il est frappant de constater sa parenté avec celui de Jocelyn Létourneau (2006 : 143-144) qui se représente l'évolution de la trajectoire historique des Québécois sous la forme « [d']une pléiade de façons d'être qui constituent autant de parcours possibles dans lesquels les collectifs peuvent construire leur histoire. Souvent, ces parcours ne sont d'ailleurs pas linéaires, mais sinueux. Ils se nourrissent des turbulences qui les frappent et de celles que leur propre évolution engendre. Or, pareille dynamique crée des irrégularités autant que du brassage, de la courbure autant que du mélange. À tel point que l'on pourrait représenter l'itinéraire historique des Québécois sous la forme d'une droite de lignes courbes entremêlées et prenant librement ses ébats. » Nous pourrions être tentés de nous comblent d'aise en posant que Létourneau rend ainsi adéquatement compte de la nature *politique* de cet itinéraire.

Figure 3.3  
La métaphore du pendule

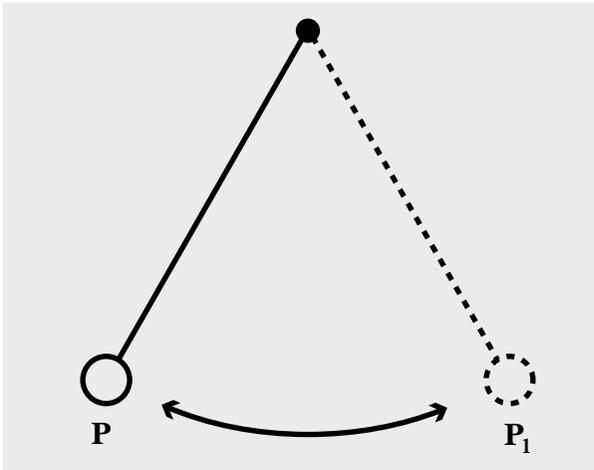
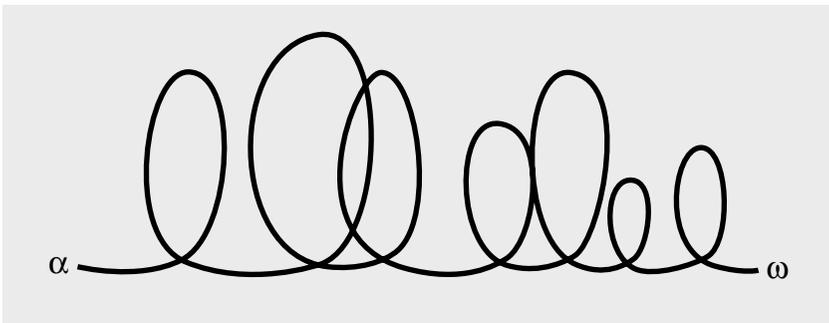


Figure 3.4  
La forme hélicoïdale du changement



Pour ne prendre qu'un exemple, même si les femmes ont obtenu le droit de vote aux élections fédérales canadiennes en 1918 et aux élec-

tions québécoises en 1940<sup>5</sup>, elles n'étaient pas pour autant pleinement reconnues en tant que citoyennes. Il fallut attendre le *Persons Case* en 1929 – jugement du Conseil privé de Londres, alors cour de justice de dernière instance pour le Canada – pour que leur soit reconnu le statut de « personnes » et une loi québécoise datant de... 1964 pour qu'elles acquièrent la personnalité juridique. Non seulement est-il ainsi montré que le droit de vote « n'est pas tout » en démocratie, mais ce cas oblige à réaliser combien des éléments autres que strictement politiques – ici, le judiciaire mais aussi le contexte – doivent être pris en compte et complexifient inévitablement les mouvements qui animent nos sociétés.

## UNE ENTREPRISE COLLECTIVE DE CONTESTATION

Les analyses d'Alberto Melucci (1978), d'Alain Touraine (1973), de John Lofland (1996), de Donatella Della Porta et Mario Diani (1999) ainsi que de David Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Krieger (2004) guident notre exploration des mouvements sociaux. Nous empruntons d'abord à Melucci (1978 : 37-38) qui distingue l'action conflictuelle et le mouvement social, par référence aux conditions de l'action collective :

*Je définis l'action collective comme l'ensemble des conduites conflictuelles dans un système social. Une action collective implique la lutte de deux acteurs, dont chacun se caractérise par une solidarité spécifique et s'oppose à l'autre pour l'appropriation et la destination de valeurs et ressources sociales. [...] L'action collective comprend aussi toutes les conduites qui cassent les normes institutionnalisées dans les rôles sociaux, qui débordent les règles du système politique et/ou qui attaquent la structure des rapports de classe d'une société. J'appelle action conflictuelle l'action collective qui répond seulement à la première condition. J'appelle mouvements sociaux les conduites collectives qui répondent à la première et à la deuxième condition.*

De son côté, Touraine (1973 : 361-363) énonce trois principes qui prennent sens dans l'action historique située : « Je définis un mouvement social comme la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité, et considéré plus largement, comme un acteur d'un champ d'action historique. » Le principe d'identité fait référence à la définition consciente de l'acteur par lui-

---

5. En 1791, par la *Loi constitutionnelle*, les propriétaires et autres « personnes » en droit de le faire se virent accorder le droit de vote ; on « oublia » d'exclure les femmes. On corrigea cette « erreur » en 1834!

même<sup>6</sup>. Celui d'opposition, lui, renvoie directement à notre couple dominations/résistances : un mouvement social émerge en réaction à un adversaire et son organisation implique la nécessité de nommer un tel adversaire, voire de le faire surgir. Touraine souligne que la pratique politique d'opposition-résistance, typiquement incarnée par le mouvement social, est régulièrement entraînée à emprunter le langage de l'adversaire (dominateur et organisé) dans l'optique d'interventions politiques efficaces. Enfin, le principe de totalité est lié à l'enjeu global (total) de la domination dans le champ d'action historique, c'est-à-dire les rapports de force tels qu'ils existent à un moment donné et dont les acteurs se disputent la domination.

Un mouvement social n'existe pas isolément, en soi, mais nécessairement en relation avec d'autres acteurs dans un champ historique et politique spécifique. Il en découle qu'il « parle à la fois au nom du passé [dénonciation d'une situation] et au nom de l'avenir [proposition d'une nouvelle société], jamais seulement à l'intérieur des catégories de l'organisation sociale présente ». (Touraine, 1973 : 375) Autrement dit, au-delà des revendications parfois très pragmatiques et circonstanciées (obtenir le droit de vote pour les femmes, par exemple), c'est tout un système de domination que l'on veut aussi modifier (mettre fin à la société patriarcale).

Proposons maintenant une définition qui reprend et développe plusieurs éléments déjà évoqués : le mouvement social est *un projet de conduite collective qui défie les règles instituées et les normes acceptées dans le contexte historique où il intervient et dont les acteurs surgissent de rapports conflictuels*. Des précisions s'imposent. Un mouvement social est d'abord une action collective concertée. Il est fondamentalement marqué par l'intentionnalité, c'est-à-dire une volonté partagée d'engager un certain type d'action. Il est aussi une entreprise collective de contestation. Il n'est donc pas réductible à *un* acteur ou à *une* organisation ; il s'agit davantage d'un réseau d'interactions entre plusieurs types d'acteurs : citoyens, groupes d'intérêt, institutions, entreprises, voire partis politiques (Diani et McAdam, 2003). Voilà sans doute qui explique pourquoi un mouvement social est si difficile à saisir. En effet, on ne trouvera pas le mouvement féministe à telle adresse civique... Un mouvement social

---

6. Notons toutefois que la formation du mouvement précède souvent la conscience, qui se développe avec le conflit.

possède un aspect littéralement virtuel et on ne peut le saisir concrètement que sous des formes et manifestations dérivées :

[L]e mouvement social ne peut pas apparaître à l'état pur : ou il tend à s'incorporer au système comme force de pression institutionnelle et à l'État dont il détermine l'intervention, ou il est lié à une crise révolutionnaire à travers laquelle se met en place l'hégémonie politique d'un nouvel État. (Touraine, 1973 : 427)

Ce projet collectif vise le changement ou s'oppose à un changement, et ce, en fonction de la défense et de la promotion d'intérêts tant matériels que symboliques s'exprimant dans le cadre de rapports de force. Un mouvement social a généralement pour objectif global le renversement d'une situation jugée négative : par exemple, le mouvement écologiste entend modifier les tendances environnementales observées et provoquer un changement autant culturel qu'économique et politique (Libby, 1999). Un mouvement social peut aussi promouvoir le maintien d'un ordre social existant : ainsi, certains mouvements religieux aux États-Unis et au Canada militent contre l'élargissement du mariage aux couples de même sexe, et des mouvements de droite dans certains états fédérés états-unien s'opposent à l'abolition de la peine de mort.

Par ailleurs, tel que posé par la définition proposée, il se révèle essentiel de constater que le mouvement s'inscrit au sein d'un champ d'action, qui désigne le cadre à l'intérieur duquel il vise la réalisation d'objectifs concrets et pragmatiques (par exemple, pour le mouvement altermondialiste, réduire l'influence de l'Organisation mondiale du commerce ou d'une multinationale) tout comme une redéfinition des valeurs à la base du contrat social et structurantes du vivre-ensemble (redéfinition du système capitaliste). Que le mouvement soit écologiste, féministe, étudiant, communautaire ou autre, ses revendications appartiennent toujours à un réseau sémantique plus large qui articule une représentation de la société. Un mouvement social implique *de facto* une étroite imbrication d'intérêts rattachés à des objectifs précis, qui appellent des interventions ciblées (reconnaissance du droit de vote, réduction de la pollution, réduction de l'endettement étudiant), comme à d'autres de nature plus diffuse, qui évoquent l'idée de programmes (société plus humaine et égalitaire, principes de justice sociale).

La dimension idéologique qui marque certains mouvements permet par ailleurs de comprendre pourquoi ils mettent de l'avant des revendications qui se prêtent moins bien au compromis que, par

exemple, une négociation salariale : ainsi, on peut n'accepter que la reconnaissance pleine et entière de son identité, trouvant toute demi-mesure irrecevable. Cela n'empêche pas toujours que le pragmatisme radical, les solutions pratiques et immédiates puissent coexister avec les utopies. Si ces dernières existent depuis fort longtemps (pensons à la république de Platon), Thomas More (*L'Utopie*, 1516) fut apparemment le premier à utiliser ce mot pour désigner la société parfaite ainsi que l'État idéal dont il imaginait les contours. Il pavait ainsi la voie à un courant qui allait marquer la transition vers la modernité<sup>7</sup>. Ce n'est toutefois qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle que le sens actuel s'impose et que l'utopie en vient à désigner un projet sociopolitique s'éloignant de la réalité actuelle (Mannheim, 1956). Tout comme les idéologies, les utopies sont fréquemment décriées. Tant le nazisme que le stalinisme, dans leur prétention à transformer la société afin de la plier à des idées fortes, manifestaient une saveur utopique radicale. Qu'il s'agisse du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley (1974) ou de *1984* de George Orwell (1974), les exemples sont nombreux de mises en garde nécessaires. Prenant acte que son action se retrouve dans toute idéologie, fut-elle conservatrice, l'utopie en tant qu'« exercice mental sur des possibles latéraux » (Ruyer, 1950) est cependant nécessaire à une société en mouvement ; elle constitue à cet égard une dimension essentielle des mouvements sociaux. Les utopies constituent un moteur de l'action orientée vers les transformations sociales. Citons Oscar Wilde (1895) :

Une carte du monde qui ne comporte pas l'Utopie ne vaut même pas qu'on y jette un coup d'œil, car elle néglige le seul « lieu » où toujours l'humanité « accoste ». Et, quand elle s'y retrouve, elle regarde autour d'elle, aperçoit un meilleur ailleurs et met les voiles. Le progrès vient avec la réalisation des utopies<sup>8</sup>.

Enfin, un mouvement social se distingue par les registres d'action sollicités. Nous avons déjà souligné que les mouvements sociaux se

---

7. Citons quelques titres : Tommaso Campanella (*La Cité du Soleil*, 1602) ; Saint-Simon (*De la physiologie sociale*, 1813 et *Catéchisme des industriels*, 1824) ; Francis Bacon (*La Nouvelle Atlantide*, 1627) ; Louis Sébastien Mercier (*L'An 2440*, 1771) ; Étienne Cabet (*Voyage en Icarie*, 1840) ; Charles Fourier (*Œuvres*, 1841-1848) ; William Morris (*News From Nowhere*, 1890).

8. « A map of the world that does not include Utopia is not worth even glancing at, for it leaves out the one country at which Humanity is always landing. And when Humanity lands there, it looks out, and seeing a better country, sets sail. Progress is the realisation of Utopias. »

situaient à la limite de l'institutionnalisation ; Alberto Melucci (1997 : 10) a particulièrement bien cerné cette dimension :

Mobiles et « en action », souvent expression de besoins et de conflits en émergence, les mouvements sociaux se trouvent à la frontière, à l'opposé de cette visibilité dense et opaque des institutions qui suggère qu'une société peut être identifiée par son ordre établi. Sans doute cela peut-il expliquer pourquoi l'action collective a été identifiée à une énergie occulte, un élan vital qui serait la cause de l'apparition du changement au cœur de l'ordre ; ou bien pourquoi elle a été reléguée à la marge, là où certains phénomènes sociaux sont exilés moins parce qu'ils résistent à l'ordre établi que parce qu'ils s'en échappent. Ou encore, pourquoi on a imposé aux mouvements sociaux le rôle d'interprète et de porteur de drapeaux des « contradictions » écrites dans la trame épaisse de la structure sociale.

Ce positionnement à l'extrême (gauche) de la figure 2.3 laisse place à des actions forcément plurielles, parce que non encore encadrées. C'est ainsi qu'un mouvement social défie souvent, quoique pas toujours, les règles politiques instituées et reconnues comme légitimes dans une société donnée. Il met en scène des modes d'action variés qui invitent à ne pas condamner à priori des stratégies non institutionnelles<sup>9</sup>. John Lofland (1996 : 2-3) nous ramène d'ailleurs au cœur du système de domination avec ses notions de normalité et d'exclusion (marginalité). Les mouvements sociaux sont ainsi définis comme des

associations de personnes proposant des revendications idéalistes et morales concernant la façon dont la vie des individus ou des groupes devrait être organisée et qui, au moment où sont formulées leurs revendications, sont à la périphérie ou en dehors des courants qui, dominants, véhiculent les modèles de ce qui est considéré comme réaliste, raisonnable et moral<sup>10</sup>.

- 
9. Certaines tendances récentes à la criminalisation et la judiciarisation de la protestation, notamment depuis les manifestations tenues lors de sommets internationaux (Seattle, Québec, ou ailleurs), sont à cet égard préoccupantes et témoignent de la forte valence acquise par une idéologie de la surveillance susceptible non seulement de réduire la diversité des formes d'action politique mais de décourager l'engagement militant. Notons que cette idéologie est également alimentée par les citoyens qui « surveillent » tout aussi bien la classe politique (impératifs de transparence et d'imputabilité). Voir Rosanvallon (2006).
  10. « [A]ssociations of persons making idealistic and moralistic claims about how human personal or group life ought to be organized that, at the time of their claim-making, are marginal to or excluded from mainstream society – the then dominant constructions of what is realistic, reasonable and moral. »

Il rappelle ainsi Alberto Melucci (1978: 45) selon qui « la nécessité de contrôler le conflit oblige le système de domination à intervenir constamment sur les différents niveaux de la structure sociale pour les maintenir dans les limites de compatibilité qui correspondent aux rapports de classe fondamentaux ».

Selon Donatella Della Porta et Mario Diani (1999), les mouvements sociaux partagent généralement trois caractéristiques. Tout d'abord, il s'agit de réseaux informels d'interactions entre des individus, des groupes et des institutions, réseaux au sein desquels sont mobilisés certaines ressources (information, expertise, financement, slogans, etc.) en vue d'une mobilisation. De plus, ils construisent du sens et ils constituent des processus de redéfinition symbolique de la réalité et des possibilités d'action, entendant promouvoir ou s'opposer à un changement social. De la sorte, ils mettent au premier plan une définition de l'acteur collectif, une identité commune et un sentiment d'appartenance partagé en favorisant la combinaison d'éléments disparates dans une structure relativement cohérente. Enfin, ils utilisent à la fois des tactiques politiques conventionnelles et d'autres inhabituelles ou non institutionnelles. Ce dernier point peut cependant se révéler source d'une confusion que nous discutons dans un moment.

David Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Krieger (2004: 11), pour leur part, les présentent précisément comme

des entités qui, relativement organisées et durables, agissent à l'extérieur des canaux institutionnels et organisationnels et ont pour objectif de défier ou de défendre une autorité existante, qu'elle soit institutionnellement ou culturellement située, et ce au sein d'un groupe, d'une organisation, d'une société, d'une culture ou d'un ordre social dont elles font partie<sup>11</sup>.

Ainsi, il n'est pas absurde de rapprocher mouvements sociaux et organisations, même s'il s'agit de deux « réalités » qui obéissent à des logiques différentes. La mutation des mouvements sociaux vient avec leur passage par divers moments d'institutionnalisation, mais aussi leur organisation. De nature « abstraite », les mouvements sociaux se repèrent concrètement à travers des organisations. Dans cette optique, il

---

11. « [C]ollectivities acting with some degree of organization and continuity outside of institutional or organizational channels for the purpose of challenging or defending existing authority, whether it is institutionally or culturally based, in the group, organization, society, culture, or world order of which they are part. »

convient de bien distinguer les mouvements sociaux et les organisations qui en dérivent et qui les animent, ce que la littérature anglo-saxonne nomme les *social movement organizations* (*SMO*), les organisations de mouvements sociaux :

Malheureusement, les expressions mouvement social et organisation de mouvement social sont souvent utilisées de façon plus ou moins aléatoire et parfois de manière interchangeable dans la littérature scientifique. En particulier, on fait souvent référence à une organisation de mouvement social spécifique comme s'il s'agissait d'un « mouvement social<sup>12</sup> ». (Lofland, 1996 : 12)

De fait, les *SMO* correspondent assez bien à ce que nous appelons les groupes d'intérêt; Paul Burstein (1998) soutient d'ailleurs que les deux notions sont équivalentes, tandis que McFarland (2004 : 76) parle de *movement interest groups*, des groupes d'intérêt liés à des mouvements sociaux. L'impression de force d'un mouvement social dépend en partie de la présence de groupes d'intérêt liés à la cause défendue (McFarland, 2004 : 72). Par exemple, le mouvement écologiste est alimenté par la multiplication des groupes voués à la cause, qu'il s'agisse de Greenpeace ou de Nature Québec/UQCN. En retour, le mouvement peut lui-même être producteur d'autres groupes.

En fin de compte, rappelons qu'un mouvement social est constitué d'une pluralité d'acteurs mais il ne peut être réduit aux *SMO* ou groupes qui le constituent; on ne peut ramener le mouvement écologiste à Greenpeace ou à Nature Québec/UQCN, mais ces organisations sont parties prenantes du mouvement. De plus, malgré un effet de déradicalisation des revendications, voire parfois de dépolitisation, l'institutionnalisation du mouvement social « ne conduit pas par elle-même à la disparition de celui-ci. Cette disparition n'intervient que si le système d'action historique où le mouvement s'est développé est remplacé par un autre. » (Touraine, 1973 : 393) Dans la réalité, le mouvement social oscille entre sa nature originelle et les conditions qui entourent l'action politique et il connaît d'évidentes contradictions, ou tensions, internes (Donati, 1984 : 855). Il est donc nécessaire de concevoir le mouvement social selon une trajectoire susceptible de lui faire emprunter diverses formes, notamment celle des groupes d'intérêt.

---

12. « Unfortunately, the terms social movement and social movement organization are often used inconsistently and sometimes interchangeably in the literature. In particular, people very often refer to a specific *SMO* as a "social movement". »

Cette diversité des pratiques rejoint le paradoxe nodal déjà soulevé : comment combiner le rejet de l'institutionnalisation, fréquemment associée à une « récupération » politique, au souci d'efficacité de l'action ? Le mouvement social constitue sans doute la force politique confrontée le plus directement à ce dilemme. Lorsqu'il lui est demandé de livrer ses plans d'action et d'intervention, il ne peut répondre adéquatement : on exige en effet qu'il définisse sa soumission et sa conformité à des règles et normes dont il conteste le bien-fondé et l'acceptabilité. Il en découle une ambiguïté apparente, bien identifiée par Alain Touraine (1973 : 424) : « Le mouvement social n'est pas la matière première de l'action politique ; il en est la raison d'être en même temps que l'opposé, car l'action politique vise toujours la gestion de la société et s'oppose donc à la reconnaissance des conflits, par quoi se définit toujours un mouvement social<sup>13</sup>. » L'action politique, en institutionnalisant le mouvement, transforme, « convertit » les conflits. Qu'arrive-t-il alors des idéaux – forcément empreints d'utopisme – originels ? La politique ne se caractérise-t-elle pas par le compromis ?

## NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX ET CONDITIONS CONTEMPORAINES

Déjà fortement dynamisé par le mouvement ouvrier depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, le paysage des mouvements sociaux s'est considérablement modifié et complexifié à partir des années 1960-1970, notamment par la critique et la remise en question des approches d'inspiration marxiste, centrées justement sur ce mouvement. De plus, on constate l'émergence et la consolidation de nombreux autres mouvements difficilement compréhensibles à partir des cadres traditionnels (Melucci, 1985 ; Touraine, 1973 ; Habermas, 1981 ; Offe, 1985).

Trois éléments de rupture avec les « anciens » mouvements peuvent être mis en évidence (Sommier, 2003 ; Neveu, 2002). La nature des revendications présente une première spécificité. Alors que les mouvements classiques portaient surtout sur la redistribution de la richesse et l'accès aux centres de décision, les nouveaux mouvements sociaux sont plus qualitatifs et s'articulent d'emblée à des dimensions identitaires multiples. Autrement dit, la classe sociale cohabite désormais avec une

---

13. Une précision s'impose : la non-acceptation du conflit comme mode d'existence n'implique pas sa non-reconnaissance.

variété de figures identitaires telles que le sexe, l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle. On rejoint ici les travaux de Ronald Inglehart (1977) concernant l'émergence, durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, des valeurs postmatérialistes dans un contexte où les besoins primaires semblent relativement satisfaits. Les mouvements sont alors des réponses aux conditions contemporaines des sociétés occidentales caractérisées par une différenciation radicale des enjeux culturels et l'élargissement des sources de domination, de manipulation et de contrôle social. On se situe pleinement ici dans la quête de reconnaissance évoquée dans le second chapitre (Hobson, 2003).

Les travaux de Charles Tilly (2004) aident à retracer le fil. Y est spécialement analysée l'évolution des cycles de protestation et des registres des interactions conflictuelles au sein des sociétés occidentales. Un registre compétitif, centré sur la défense et la revendication des ressources (entre villages voisins, par exemple), est dominant jusqu'au début du 17<sup>e</sup> siècle. Suit un registre réactif tenant dans les luttes défensives contre des forces sociales extérieures à la communauté tels les agents de l'État, grands propriétaires, négociants, dans les résistances à la conscription, dans le refus de voir des récoltes locales acheminées vers les centres urbains. Un registre nettement proactif, dont la période actuelle est en quelque sorte l'aboutissement, s'élabore à partir du 19<sup>e</sup> siècle et devient nettement dominant à compter des années 1960 : il s'agit le plus souvent de revendications axées sur des droits à peu près inexistantes ou non reconnus auparavant, que ce soit ceux des femmes (Costain, 1992; Kuumba, 2001), des minorités ethniques (Benhabib, 2002; Fenton, 2003), des personnes gaies et lesbiennes (Engel, 2001; Haider-Markel et Meier, 1998; Marche, 2003; Rimmerman, 2002; Smith, 1999), et sur d'autres enjeux comme l'environnement (Mercier, 1997; Taylor, 1995), la santé (Orsini, 2008) et les animaux (Silverstein, 1996). Les mouvements récents s'inscrivent de ce fait dans le vaste processus d'extension des droits et de répartition plus équitable des biens et des ressources, prolongeant et complexifiant ainsi des luttes entamées durant les siècles précédents.

La *Charte canadienne des droits et libertés*, enchâssée en 1982 dans la *Loi constitutionnelle* du Canada, garantit précisément les droits de plusieurs catégories identitaires. Plus particulièrement, l'article 15 offre aux mouvements sociaux et aux groupes de nouveaux fondements dans la promotion de leurs intérêts et dans l'exercice de la pression tout en forçant, notamment par des recours judiciaires, les divers

paliers de gouvernement à les reconnaître et à adopter des mesures les favorisant :

(1) La loi ne fait acception (sic) de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques<sup>14</sup>.

Par ailleurs, les diverses revendications formulées s'inscrivent dans le cadre d'un nouveau tracé des frontières entre l'espace public et l'espace privé et sont pour la plupart centrées sur le vécu, la vie quotidienne, la subjectivité, l'identité (Stryker, Owens et White, 2000; Vahabzadeh, 2003) et sur les considérations pragmatiques telles que le logement, l'alimentation ou la citoyenneté (Bérout *et al.*, 1998). La toile de fond de ces demandes est l'exposition de soi dans l'espace public, qui accompagne un processus d'individuation et un rejet de la délégation pour donner place à une prise de parole des individus eux-mêmes (Sommier, 2003 : 135). Érik Neveu (2002 : 116) relève pertinemment la dynamique à l'œuvre :

Nombre de mouvements sociaux peuvent se lire comme une critique en actes de cette « démocratie d'opinion » lorsqu'ils mettent en cause l'autorité avec laquelle les experts de toute nature, à commencer par les experts en traduction de ce que veut l'opinion, entendent légiférer sur des questions qui affectent le quotidien sans une écoute attentive des groupes et personnes concernés, sans prise en considération de la diversité des intérêts et croyances. Le sentiment de ne pas être entendu, écouté, respecté que restituent nombre de mobilisations récentes invite à méditer sur la paradoxale conjugaison entre le règne proclamé de l'« opinion publique » et le sentiment d'abandon vécu par nombre de titulaires de cette souveraineté statistique.

Sont ainsi mis de l'avant la souffrance et le statut de victime, chaque citoyen devenant la victime potentielle d'une injustice ou d'une domination demandant à être réparée par l'intervention politique (Tabboni, 2003). Les actions sont alors mises en scène afin d'exposer (et médiatiser) ce statut victimaire et susciter la compassion du public. Érik Neveu (2002 : 99) suggère d'ailleurs l'ajout d'une quatrième branche au

---

14. Disponible à l'adresse Web suivante (Ministère de la Justice du Canada) : <http://lois.justice.gc.ca/fr/charte/#garantie> (consultée le 4 juin 2005).

triptyque élaboré par Albert O. Hirschman<sup>15</sup>, à savoir le registre thérapeutique. Notons que ce processus est en lien étroit avec les observations déjà rapportées concernant la fin des métarécits et l'individualisation du social. Celle-ci produit toutefois du collectif puisque la défense des individus suppose leur organisation en groupes et institutions de plus grande ampleur<sup>16</sup>.

La transformation des mouvements sociaux tiendrait, selon Klaus Eder (1993: 149-151), à leurs origines des classes sociales moyennes et petites-bourgeoises. Elle tiendrait principalement à une tendance qui fait de la moralité une raison de la mobilisation, à la crise de l'État-providence qui, réduisant la portée des enjeux à une question de redistribution de la richesse, ramène le citoyen à un consommateur-client et stimule une croissance des demandes (Young, 1990: 71), et à la crise de la société industrielle qui valorise le productivisme<sup>17</sup>.

Comme Eder l'évoque, la base sociale des mouvements est très variée, provenant d'au moins trois sources : la nouvelle classe moyenne qui, liée au secteur des services et scolarisée, jouit d'une sécurité économique relative et adhère à des valeurs postmodernes ; les personnes qui ne sont pas ou ne sont plus actives sur le marché du travail : étudiants, personnes retraitées, chômeurs, personnes à la maison ; et, enfin, les petits commerçants et les agriculteurs. De la sorte, la classe ouvrière côtoie un ensemble plus ou moins bigarré de catégories socioprofessionnelles dans le domaine de la contestation. Par exemple, de rôles mineurs qu'ils jouaient dans la définition du bien collectif, usagers et

---

15. Rappelons les trois options identifiées par Hirschman (1995) : *exit* (défection, silence, mise en retrait, évitement), *voice* (prise de parole, contestation ou revendication) et *loyalty* (loyauté, fidélité, acceptation).

16. Nous revenons sur ce point avec Lawrence M. Friedman (1999) à la fin de notre parcours.

17. Ceci n'est pas sans rappeler les observations de Luc Ferry concernant l'« héritage » de Mai 68 : « La thèse que j'ai toujours défendue sur Mai 68, c'est qu'il fallait que les valeurs traditionnelles fussent déconstruites pour que le capitalisme s'épanouisse. [...] Il fallait que les contestataires cassent les valeurs traditionnelles pour que l'on puisse entrer dans l'ère de l'hédonisme. "Jouer sans entrave" est un slogan capitaliste, car le capitalisme fonctionne à la consommation et même à l'hyperconsommation. » De nombreux soixante-huitards se sont d'ailleurs tournés, ajoute Ferry, vers un capitalisme typiquement moderne (publicité, médias, showbiz, etc.). Bref, Mai 68 aura été à la fois un moment fort de l'émancipation de groupes particuliers (femmes, minorités, jeunes, etc.) et une consécration de l'avènement d'une société individualiste dans un cadre capitaliste. Christian Rioux, « L'entrevue – Mai 68, ou le triomphe de l'individualisme », *Le Devoir*, 26 mai 2008.

consommateurs remettent désormais en question le monopole traditionnel des producteurs sur la vie sociale (Jobert, 1996 : 29).

Les formes d'organisation et les répertoires d'action sont différents. Plus que dans le mouvement ouvrier, il y a mise en œuvre de formes de protestation peu institutionnalisées (occupation de locaux, *sit in*, manifestations, marches, grèves de la faim) et empreintes d'une intense dimension émotionnelle et festive (tambours, tams-tams, chansons, spectacles). En fin de compte, ces mouvements révèlent de fortes tendances anti-oligarchiques et une défiance explicite à la centralisation et à la délégation d'autorité, bref aux structures hiérarchiques de décision qui les distinguent nettement des syndicats. À l'avenant, ces mouvements s'insèrent concrètement au sein de nombreux réseaux décentralisés et réticulaires; le mouvement altermondialiste en constitue un cas exemplaire (Farro, 2000). Les arènes au sein desquelles l'activisme va se manifester sont donc multiples (Cefaï et Trom, 2001).

La participation au sein de ces mouvements est également devenue extrêmement variable et instable. Selon Isabelle Sommier (2003 : 82), la valorisation croissante de l'égo dans le dispositif argumentatif a des conséquences sur l'activisme puisqu'elle « transforme les relations entre organisation et militant en desserrant le lien qui les unit au profit d'une dimension plus contractuelle et sujette à évolution ». L'individu cherche à se réaliser et à contribuer personnellement (et non plus comme membre d'un collectif) à une cause, en utilisant son dévouement ou ses compétences. Une culture de l'authenticité tiraille ainsi les identités modernes entre égoïsme et altruisme, de même qu'entre revendications immédiates et à long terme. L'engagement militant fait montre d'une sensibilité potentiellement fluctuante du fait aussi de la grande diversité des acteurs en présence, pour revenir aux phénomènes de multi-appartenance et de coalitions évoqués plus haut. Cela implique que l'énergie investie par les individus et les groupes dans la construction d'une identité collective est centrale, en ce sens qu'elle ne constitue pas simplement une composante expressive des mouvements, mais qu'elle complète nécessairement les activités de revendication. En contrepartie, la survalorisation des intérêts individualisés et des égos peut constituer un effet extrêmement limitatif dans l'action collective (Hudon, Poirier, Yates, 2008).

L'action protestataire est également autoréflexive (Proietto, 1995), dans la mesure où les militants savent que la transformation de leur subjectivité par la prise en compte d'une situation de domination est

une condition à leur capacité d'agir (Benasayag et Sztulwark, 2002). Il en résulte une conscientisation au sujet des éléments normatifs à l'œuvre au sein des institutions sociales et une construction significative de revendications et des prises de parole collectives (Aminzade *et al.*, 2001). Aussi, ces mouvements ne sont pas simplement contestataires dans le sens restreint du terme ; ils permettent littéralement une production de changements institutionnels, de réformes politiques et de nouveaux codes culturels (Aubenas et Benasayag, 2002). Pointe ici à nouveau une critique du marxisme, lequel postulait un lien étroit entre les codes culturels et le système économique de production. Or, il semble possible de modifier une structure de domination sans altérer la structure de production, en agissant précisément sur les normes culturelles. Les travaux se situant dans la mouvance des *cultural studies* ont particulièrement mis en évidence ces relations plurielles, et nos propos concernant la multiplicité des formes de domination vont dans ce sens.

Les formes organisées des nouveaux mouvements sociaux sont également affectées et utilisent, à leur profit, les quatre enjeux qui seront traités dans la troisième partie de cet ouvrage. Nous avons d'ailleurs évoqué à quelques reprises de tels liens. Eu égard à la technocratisation, les organisations de mouvements sociaux s'entourent de personnes compétentes et d'experts pour élaborer des dossiers crédibles utilisés lors de rapports conflictuels avec les pouvoirs publics et les autres acteurs politiques. Comme nous l'avons noté plus haut, les mouvements contestataires s'inscrivent aussi directement dans une tendance de fond majeure, à savoir la judiciarisation qui entraîne l'intégration croissante d'arguments d'ordre juridique dans le champ politique et le recours aux tribunaux comme stratégie politique. Les médias sont également sollicités et constituent des éléments déterminants dans la construction identitaire du collectif et dans la sensibilisation et l'influence des variables sociopolitiques externes (Downing, 2001), pouvant ainsi faire une différence appréciable entre un succès et un échec. Enfin, en lien avec la dynamique de la mondialisation, les organisations de mouvements sociaux tendent à internationaliser leurs actions et, au-delà d'un ancrage ferme sur le plan local, à s'insérer au sein de réseaux de plus vaste étendue. L'usage militant d'Internet, qui a donné naissance au terme « hacktivisme », permet d'investir efficacement ce nouveau champ de luttes (McCaughy et Ayers, 2003). On assiste par conséquent à un débordement du cadre exclusif des État-nations (Kuehls, 1996).

Ce tour d'horizon des nouveaux mouvements sociaux ne permet pas de résoudre la question de leur réelle nouveauté. Faisant d'abord écho à l'évolution des conditions et enjeux politiques, et des mouvements de résistance, cette « nouvelle » lecture peut constituer « une excuse facile pour notre faiblesse conceptuelle » (Melucci, 1991 : 133). En effet, le mouvement ouvrier n'était pas exempt d'une importante composante identitaire et de considérations « subjectives ». De plus, la plupart des nouveaux mouvements sociaux se sont graduellement institutionnalisés au point de se rapprocher des stratégies classiques des syndicats et des groupes d'intérêt traditionnels (Oueslati, 2005). Enfin, les mobilisations à visée matérialiste (salaires, emplois, logement) demeurent une composante majeure de l'activité manifestante contemporaine. Dans ces circonstances, il vaut sans doute mieux, comme le suggèrent Neveu (2002) et Sommier (2003), de penser le « nouveau » comme étant un moment dans une trajectoire complexe de mobilisation et d'institutionnalisation.

De leur côté, Jacquetta Newman et Brian A. Tanguay (2002 : 398) utilisent l'expression « mouvements sociaux contemporains ». L'évolution des sociétés dites post-industrielles induit donc des changements pour les mouvements sociaux ; entre autres, les mouvements identitaires se font plus pesamment sentir (Meyer, Whittier et Robnett, 2002). En outre, la lecture de Lilian Mathieu (2004) signale bien qu'au-delà des structures, la perception qu'ont les acteurs du mouvement social oriente leurs choix, et qu'au-delà des situations objectives, la subjectivité des acteurs détermine le cours de l'action. Cependant, reconnaître ces « vérités » ne consacre pas pour autant leur nouveauté...

En tout état de cause, il importe de ne pas déclarer trop hâtivement la « fin » du mouvement ouvrier, et ce, malgré les nombreuses observations entourant le déclin « relatif » des organisations syndicales en Occident<sup>18</sup>. Certains éléments laisseraient même croire que le mouvement ouvrier pourrait être redynamisé par les nouveaux mou-

---

18. Certaines données statistiques appellent plutôt des nuances. Ainsi, en 2005, le nombre de travailleurs au Canada ayant subi des arrêts de travail s'est élevé à 429 000, soit cinq fois plus qu'en 2003 et le nombre le plus important depuis 1989. Également en 2005, 4,1 millions de jours ont été perdus en raison de grèves et de lock-out, soit le plus haut niveau depuis 1990. Par ailleurs, le taux de syndicalisation entre 2005 et 2006 a augmenté dans cinq groupes de professions : santé ; sciences sociales et administrations publiques ; culture et loisirs ; métiers ; transports et machinerie. Il a par contre diminué dans six autres groupes. Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, août 2006, n° 75-001-XIF.

vements sociaux, comme en témoigne la création de la Confédération syndicale internationale, le 1<sup>er</sup> novembre 2006, visant à lutter contre la mondialisation dite « néolibérale ». Mouvements ouvriers et nouveaux mouvements sociaux seront potentiellement amenés à interagir de façons encore inédites (Denis, 2005). La réalité sociopolitique impose apparemment des ajustements, comme y semblent contraints les analystes des mouvements sociaux dont les multiples approches peuvent même se révéler déroutantes.

## STRUCTURES DE MOBILISATIONS, D'OPPORTUNITÉS ET DE CADRAGES

L'importance acquise par les mouvements sociaux ainsi que la grande diversité de leurs manifestations expliquent sans doute la prolifération des tentatives analytiques de compréhension d'un acteur politique devenu pratiquement incontournable (Fillieule et Péchu, 2000). De fait, cerner une telle complexité nécessite, pour la plupart des chercheurs, le recours à une combinaison d'approches (Morris et Mueller, 1992), parmi lesquelles trois se révèlent centrales: la structure des mobilisations, celle des opportunités politiques et celle relative au cadrage culturel. Si la première renvoie aux véhicules collectifs, informels et formels, grâce auxquels les individus se mobilisent et s'engagent dans l'action collective, la seconde tourne l'attention vers les dimensions de l'environnement politique qui fournissent ou non des incitatifs et offrent des possibilités à l'action, tandis que la troisième repère le cadrage qui ouvre à une médiation entre l'organisation, l'opportunité et l'action par la construction de significations partagées concernant une situation de domination et ses solutions<sup>19</sup>.

L'approche de la mobilisation des ressources s'intéresse aux formes organisationnelles par lesquelles se réalise la mobilisation<sup>20</sup>. Anthony

19. Pour un aperçu synthétique et critique de ces approches, on consultera avec profit: Della Porta et Diani (1999); Giugni, McAdam et Tilly (1999); Goodwin et Jasper (2003); Klandermans et Staggenborg (2002); Mathieu (2004); McAdam, McCarthy et Zald (1996); McFarland (2004); Morris et Mueller (1992); Neveu (2002); ainsi que Snow, Soule et Kriesi (2004).

20. Il y a eu, notamment avec Ralph H. Turner et Lewis M. Killian (1957) et Neil J. Smelser (1963), des tentatives de conceptualisation des mouvements sociaux bien avant la perspective de la mobilisation des ressources. Elles étaient cependant inscrites dans le cadre plus large d'une réflexion sur l'action collective et ne problématisaient pas spécifiquement les mouvements sociaux.

Oberschall (1973), Jo Freeman (1975), et John D. McCarthy et Mayer N. Zald (1977, 1987) ont particulièrement contribué à développer cette perspective. Un exemple classique est celui des églises noires aux États-Unis qui, comme lieux de rassemblement des activistes, ont grandement contribué à l'émergence et à la consolidation du mouvement pour les droits civiques (Morris, 1984). De ce point de vue, on considère que les ressources sont aussi importantes pour expliquer l'éruption des mouvements sociaux que les frustrations ou le sentiment d'inégalité. Dès lors, ce ne sont pas tous les groupes se sentant « dominés » qui vont créer l'impulsion nécessaire à l'apparition d'un mouvement social. Les mouvements sociaux tendent à émerger au sein de réseaux sociaux préexistants (et non de façon spontanée) qui servent de canaux facilitateurs de mobilisation. Ainsi, les individus les plus connectés et sensibilisés à une cause plutôt que les plus « aliénés », ce qui était un présupposé implicite de certaines analyses, vont avoir une propension à s'impliquer au sein d'un mouvement social, comme le donne à voir la forte présence de militants « blancs » au sein du mouvement pour les droits civiques des Noirs américains. Entrent en ligne de compte des facteurs organisationnels liés à des ressources matérielles – lieux de rassemblement, financement, équipement, contacts – ou symboliques – autorité, croyance, confiance (Edwards et McCarthy, 2004).

La conception de l'action collective en tant que réponse psychologique éphémère à des contraintes sociales fut ainsi remise en question, car elle ne parvenait pas à expliquer l'émergence ni, surtout, la pérennité de nombreux mouvements. Nouvellement inspirée, la recherche a conduit à rompre avec l'image de militants « excités », « dangereux » et « extrémistes » et s'est dégagée de la fascination pour les situations de foule et les mobilisations violentes auxquelles Gustave Le Bon (2002) s'était particulièrement intéressé. Ne présentant plus les mouvements sociaux comme spontanés, hautement émotifs, non organisés et fondamentalement irrationnels, les tenants de la thèse de la mobilisation des ressources mettent en lumière le rôle de l'organisation dans la canalisation et l'influence de la contestation. La notion de *social movement organizations* (SMO), évoquée plus haut (Clemens et Minkoff, 2004), est au cœur même de leur armature conceptuelle. Des organisations prennent en charge le mouvement social et transforment ses attentes diffuses en revendications concrètes. De la sorte, la mobilisation découle de la façon dont les SMO utilisent les ressources à leur disposition, de même que des stratégies et des tactiques choisies (Gamson, 1975). À travers

ces considérations, se profile une dynamique entrepreneuriale qui met en relief l'apport de leaders qui vont « manufacturer » des frustrations, mobiliser des ressources, définir des objectifs, élaborer des stratégies et médiatiser une cause (McCarthy et Zald, 1987). L'activisme tend ainsi à se professionnaliser, pour être converti en une sorte d'industrie ou de « business » avec ses propres experts et entrepreneurs de la contestation (Jordan et Maloney, 1997).

En l'absence de ces facteurs organisationnels, des discours ou projets précurseurs demeurent plus ou moins longtemps lettre morte. Le mouvement des suffragettes, qui au début du dernier siècle militait pour l'obtention du droit de vote des femmes, en constitue une illustration. Il a fallu attendre encore plus longtemps les résultats espérés de la convention organisée par Elizabeth Cady Stanton et Lucretia Mott et réunie à Seneca Falls (état de New York) en 1848, un événement repère dans la naissance du mouvement féministe aux États-Unis. Jugeons-en avec quelques extraits révélateurs de la *Declaration of Sentiments*, rédigée par Elizabeth Cady Stanton et signée par près d'une centaine de personnes (femmes et hommes) pour marquer leur adhésion aux idéaux proposés et leur accord avec les actions préconisées.

Nous tenons ces vérités pour évidentes ; que tous les hommes et toutes les femmes sont créés égaux ; qu'ils ont été pourvus par leur Créateur de droits inaliénables ; que parmi ceux-ci il y a la vie, la liberté, et la recherche du bonheur ; que pour protéger ces droits, des gouvernements sont institués dont les pouvoirs découlent du consentement des gouvernés.

[...]

L'histoire de l'humanité est une histoire d'atteintes répétées et d'usurpations des hommes sur les femmes, avec le but précis de les tyranniser absolument.

[...]

En entamant le merveilleux travail qui s'annonce devant nous, nous entrevoyons une bonne dose d'incompréhension, de distorsion et de ridicule ; mais nous allons utiliser chaque moyen en notre pouvoir afin d'atteindre notre objectif. Nous allons employer des agents, faire circuler des tracts, envoyer des pétitions aux législatures tant du niveau national que de celui des états, et tenter de gagner le clergé

et la presse à notre cause. Nous espérons que cette convention sera suivie d'une série d'autres, dans chacune des parties du pays<sup>21</sup>.

L'approche de la mobilisation est cependant l'objet de critiques. D'abord, elle porte un intérêt extrêmement variable à l'ensemble des facteurs symboliques (idéologies, croyances, etc.) et humains, qui sont pourtant au cœur des mouvements sociaux. Ce faisant, toute l'expérience vécue des acteurs mobilisés, leurs émotions et leurs motivations sont reléguées à la marge. Deuxièmement, ce courant sous-entend une forme de « stratéguisme » qui tend à réduire à un calcul coûts-bénéfices le rapport des individus à l'action. La présence manifeste d'une telle rationalité n'épuise pas pour autant les diverses significations investies dans les luttes, dont le sentiment d'injustice, la conviction du bien-fondé de la protestation ou l'altruisme. Enfin, le rapport avec l'environnement sociopolitique externe est parfois ténu, l'attention se portant prioritairement vers la structuration interne du mouvement social.

Un des objectifs du courant axé sur le processus politique et la structure des opportunités politiques (Eisinger, 1973) est justement de combler certaines des lacunes attribuées à la focalisation sur la mobilisation des ressources (Kriesi, 2004), en réservant précisément plus de place aux variables externes d'opportunités. Cela se traduit par une prise en compte du contexte sociopolitique dans lequel se déploient les mobilisations et qui peut se révéler favorable ou défavorable sur leur développement en fonction du degré d'ouverture ou de fermeture de la structure. Comme le montre Doug McAdam (1999: 344), le succès d'un mouvement dépend de l'interaction de dynamiques internes et de processus politiques externes.

---

21. « We hold these truths to be self-evident; that all men and women are created equal; that they are endowed by their Creator with certain inalienable rights; that among these are life, liberty, and the pursuit of happiness; that to secure these rights governments are instituted, deriving their just powers from the consent of the governed. [...] The history of mankind is a history of repeated injuries and usurpations on the part of man toward woman, having in direct object the establishment of an absolute tyranny over her. [...] In entering upon the great work before us, we anticipate no small amount of misconception, misrepresentation, and ridicule; but we shall use every instrumentality within our power to affect our object. We shall employ agents, circulate tracts, petition the State and national Legislatures, and endeavor to enlist the pulpit and the press in our behalf. We hope this Convention will be followed by a series of Conventions, embracing every part of the country. » Disponible à l'adresse Web suivante (U.S. Constitution Online) : <http://www.usconstitution.net/sentiments.html> (consultée le 15 juin 2006).

De très nombreuses variables sont dès lors intégrées à l'analyse (Kriesi, 1995; McAdam, 1982; McAdam, Tarrow et Tilly, 2001; Oberschall, 1973; Tarrow, 1989, 1994) : le degré d'ouverture ou de fermeture des accès politiques formels, qu'il s'agisse des traditions démocratiques, de la culture politique, de la tolérance aux activités protestataires, du comportement des forces policières et répressives; le degré de stabilité ou d'instabilité des alignements politiques, notamment illustrés à travers les jeux d'alliances et les besoins électoraux des partis politiques; la disponibilité et la position stratégique d'alliés potentiels; la présence de forces-relais à des positions gouvernementales ou institutionnelles stratégiques; les conflits politiques au sein des élites; les actions des autres acteurs, incluant les adversaires potentiels et l'État; la perception du mouvement au sein de la population; le système électoral; la nature des procédures administratives; la constitution; les lois; les décisions des cours de justice; la capacité de l'État à prendre des décisions et à les mettre en œuvre; les infrastructures de communication; les événements conjoncturels tels que scandales et accidents.

L'approche du processus politique a aussi l'avantage de placer l'État dans un rôle de « protagoniste à part entière, et non de simple objet des revendications des mouvements sociaux ». (Neveu, 2002: 113) En rend concrètement compte l'existence ou non de mécanismes de consultation institutionnalisés donnant aux groupes un pouvoir sur la définition des politiques. Le financement – fluctuant – de certains groupes d'intérêt par l'État est une autre variable-clé. En somme, la structure canalise les mouvements, ce qui renvoie au dilemme de l'institutionnalisation évoqué précédemment: soit le mouvement joue le seul registre de la mobilisation, soit il s'institutionnalise tout en risquant une certaine forme de domestication.

Par ailleurs, une telle perspective permet d'envisager l'impact des mouvements sur l'élaboration des politiques publiques. Même si cette influence demeure régulièrement difficile à saisir (Giugni, 2001), Andrew S. McFarland (2004: 74) rappelle que les mouvements sociaux contribuent fréquemment à la mise à l'ordre du jour d'un problème et à la transformation d'un enjeu social en question politique. Ils proposent également des solutions aux problèmes à traiter, lesquels impliquent souvent un degré élevé de technicité. Finalement, ils sont fréquemment portés par des leaders politiques. Ainsi, se trouvent rassemblés les trois éléments – problème, solution, entrepreneur – identifiés par John W. Kingdon (1984) pour qu'il y ait ouverture d'une fenêtre d'opportunité

politique. Enfin, cette approche réserve utilement, avec les travaux de Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (1999), une place à des facteurs cognitifs importants, notamment la perception qu'ont les acteurs de leurs chances de succès en fonction aussi bien des facteurs organisationnels dont ils disposent que de leur évaluation subjective du degré d'ouverture du système politique.

De son côté, l'analyse qui met l'accent sur le cadrage de l'action, nommé le *frame analysis* dans les études anglo-saxonnes, émerge véritablement à partir de la seconde moitié des années 1980 (Snow *et al.*, 1986) et, surtout, au cours des deux décennies suivantes (Benford et Snow, 2000; McAdam, McCarthy et Zald, 1996). Cette perspective est cependant moins nouvelle qu'il n'y paraît puisqu'elle prend sa source, notamment, dans les travaux pionniers menés durant les années 1970 par Erving Goffman (1991) selon qui le cadrage est une compétence déployée quotidiennement par les individus, qui s'en servent pour localiser, percevoir, identifier et classer les événements et situations survenant dans leur environnement (Neveu, 2002: 93). La phénoménologie (Schutz, 1998) ainsi que le constructivisme (Berger et Luckmann, 2006) constituent également des bases historiques fondamentales.

Appliqué aux mouvements sociaux, le cadrage devient l'effort stratégique conscient opéré par un groupe d'individus afin de construire une compréhension à la fois du monde et de leur position dans celui-ci, et ce, dans l'objectif de légitimer et motiver l'engagement collectif. Autrement dit, les mouvements ne naissent pas mécaniquement d'une accumulation de frustrations: « Le passage à l'action collective suppose un travail sur les représentations qui donne un langage au mécontentement. » (Neveu, 2002: 90) Cette dynamique de construction symbolique des mouvements sociaux revient à élaborer et diffuser un point de vue sur un problème, transformer un malaise vécu en injustice demandant réparation, bref traduire un « capital de sympathie en engagement précis ». (Neveu, 2002: 91)

Porté principalement par des « entrepreneurs » de la mobilisation (Jordan et Maloney, 1997), ce processus est fréquemment accompagné et alimenté tant par la juridisation des phénomènes sociaux (le « droit à ») et la référence au discours de l'expertise (la raison technicienne reconnue « légitime » dans nos sociétés) que par les médias (Neveu, 2002: 91-94). Ce courant pose donc le regard sur les processus culturels qui font en sorte que les militants utilisent des symboles et construisent de la signification dans l'action. Les mouvements y sont perçus comme

des processus dynamiques, changeants et fluides (Dobrowolsky, 2008) plutôt que des éléments organisationnels rigides et unifiés. On analyse de la sorte comment les individus interagissent les uns avec les autres, négocient du sens, manipulent des symboles et construisent leur activité en tant que mouvement social.

Le cadrage des revendications implique une construction symbolique des frustrations qui pose un regard critique sur les problèmes (souvent identitaires), désigne un adversaire, suggère une stratégie et motive les militants. En fait, le cadrage exerce une triple fonction de diagnostic (analyse d'une situation), de pronostic (proposition de solutions) et de motivation (engagement militant)<sup>22</sup>. Il prend forme d'un schème d'interprétation associé à un jeu de métaphores et d'images à propos d'une dimension particulière. En réalité, les ressources sont elles-mêmes construites socialement et cadrées d'une certaine manière par l'interaction et la négociation entre les individus ; une ressource doit en effet être cadrée afin d'être mobilisée. La même chose vaut pour l'engagement militant et le calcul des coûts et des bénéfices, cadrés d'une certaine façon pour devenir source de mobilisation. On se rapproche ici des analyses évoquant l'importance des récits et de la mise en intrigue qu'ils impliquent, c'est-à-dire le travail narratif de rassemblement d'événements, situations, pratiques et valeurs en un tout cohérent dans la construction identitaire des individus et des groupes (Ricœur, 1983 ; Tilly, 2002 ; Whitebrook, 2001). À cet égard, il se dessine un lien étroit entre identité, récit et engagement militant, la narration permettant et provoquant l'action politique.

Pour terminer, introduisons sommairement quatre autres considérations. D'abord, Doug McAdam et David A. Snow (1997) précisent que la recherche peut mettre au jour des cadres plus structurants que d'autres au sein des sociétés, à savoir les cadres-maîtres (*master frames*). À titre d'exemple, la dénonciation de la mondialisation (néo)libérale est devenue, depuis quelques années, un important cadre d'interprétation permettant à différents mouvements sociaux de décliner, chacun dans leur champ, leur propre protestation. La référence aux « droits » est de même teneur, de même que celle faite par de nombreux contre-mouvements aux notions de « liberté » ou de « développement

---

22. Ces questions se rapprochent de celles soulevées par Touraine (1973) quand il identifie les fondements des mouvements sociaux : identité, opposition, totalité. L'idée de cadrage nous sort d'une conception essentialiste des mouvements sociaux pour mettre en lumière les dimensions de l'action et de sa subjectivité.

économique » afin de justifier l'absence d'intervention étatique dans la protection de l'environnement, par exemple (McFarland, 2004 : 72). Ensuite, cette perspective permet de faire ressortir toute l'importance de la résonance des cadres auprès des sympathisants ou militants potentiels (Benford et Snow, 2000). De nombreux travaux analysent dans cette voie les diverses façons dont les récits sont perçus et interprétés (Williams, 2004).

Dans la lignée de la théorie des nouveaux mouvements sociaux, les émotions se méritent également une attention soutenue (Goodwin, Jasper et Poletta, 2001). On plaide de la sorte pour un élargissement des facteurs de mobilisation, au-delà du choix rationnel. Si cette dernière dimension apparaît tout à fait pertinente, il demeure que l'on ne peut, au risque de graves réductionnismes, ramener les phénomènes sociaux *en tout et pour tout* à des calculs du rendement des énergies et des ressources investies par les acteurs dans l'action et alors évacuer l'ensemble crucial de leurs croyances et émotions. Par exemple, s'appuyant sur les analyses de Doug McAdam, Érik Neveu (2002 : 76-78) souligne l'importance de variables telles que la mise en contact avec des personnes déjà engagées dans l'action militante, le sentiment d'appartenance à une « grande famille » ou l'aval de ceux dont on est affectivement proche sur le plan des projets d'engagement.

Au passage, il est intéressant de noter finalement la proposition de Mark I. Lichbach (1998) qui entend jumeler les études structuralistes et relationnelles des mouvements sociaux dans l'espoir de mieux cerner les tendances nouvelles... qui déroutent. De ces développements, il est au moins à retenir que la structure et le système ne font pas foi de tout, l'agent et l'acteur ayant leur rôle tout en étant eux-mêmes limités ; on s'approche de la sorte de la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987). Dès lors, l'acteur n'est pas orienté par sa seule raison mais agit aussi avec des émotions et sentiments dans le cadre de conditions objectives qui sont, pour une très bonne part, filtrées par des perceptions du style « croire ce que l'on croit être ». Enfin, cette perspective privilégie une analyse dynamique qui permet de relever les modifications apportées à un cadre, qui transforment un ordre préexistant et constituent ainsi une source importante de changement social (Snow, 2004). Andrew S. McFarland (2004 : 73) donne l'exemple de la transformation progressive du cadre « conservation de la nature » en celui de « lutte pour l'environnement », qui a fortement contribué à l'émergence de l'écologisme.

L'intérêt de l'approche du cadrage réside finalement dans son intégration des aspects liés à la psychologie politique aux autres perspectives examinées précédemment. Elle complète utilement ces perspectives qui mettent l'accent sur les facteurs internes et externes des mouvements.

## MOUVEMENT SOCIAL ET ANARCHISME, MÊME COMBAT ?

John Lofland (1996 : 15-16) conçoit la société comme « une arène littéralement chaotique et anarchique où des groupes plus ou moins puissants luttent pour contrôler les positions dominantes ou s'y installer<sup>23</sup> ». Dans un tel contexte, le mouvement social, qui n'a pas vocation d'ordre et se montre généralement réfractaire aux règles et normes en vigueur, est couramment assimilé à l'anarchisme. Les deux phénomènes s'apparentent, il est vrai, par une opposition commune aux institutions politiques établies. Dans le premier cas, sont visées celles liées à l'ordre existant, dominant, alors que la réaction anarchiste est plus étendue, ciblant l'ensemble du système politique : dans sa version doctrinale, « l'anarchisme est, avant tout, ce qu'on pourrait appeler une révolte viscérale ». (Guérin, 1965 : 15) Des distinctions additionnelles s'imposent.

En premier lieu, le mouvement social incarne une opposition à un problème spécifique de domination, tandis que le rejet anarchiste s'étend à l'ensemble des autorités et à l'État, « le plus funeste [...] des préjugés qui aveuglent l'homme depuis l'origine des temps ». (Guérin, 1965 : 17) Normand Baillargeon (1999 : 6) souligne justement que « [l']anarchisme se définit étymologiquement comme an (privatif) archos (pouvoir, commandement ou autorité) ; il est donc, littéralement, l'absence de pouvoir ou d'autorité ». Si, à la limite, le mouvement social fait la promotion d'une autorité nouvelle, l'anarchisme vise le jour « où il n'y aura plus de maître du tout<sup>24</sup> ». Il se révèle donc difficile de simplement assimiler les pratiques d'inspiration anarchiste à celles découlant de la dynamique du mouvement social. Autrement dit, l'anarchisme se situe carrément à l'extérieur du domaine politique et de la case n° 1 de la figure 1.1. C'est d'ailleurs, entre autres, par rapport à la

23. « [A] literally chaotic and anarchic arena of more-or-less powerful contending groups striving to seize and form a mainstream ».

24. *La Nuit*, 2, 1, 1<sup>er</sup> mai 1977, p. 1. Il s'agit d'une publication anarchiste de la région de Québec dont le titre faisait référence, afin de bien se positionner, au quotidien indépendantiste *Le Jour*.

question de l'institutionnalisation que l'anarchisme entend remettre en question les structures décisionnelles hiérarchiques. Voilà pourquoi un des fondements des sociétés démocratiques, à savoir le vote lors d'élections, est associé à une abdication :

Voter, pour les anarchistes, c'est choisir son maître et reconnaître implicitement par là son droit d'exister en tant que tel. Voter, c'est encore sanctionner une des modalités privilégiées par laquelle se maintiennent les institutions et les structures de pouvoir. Voter, c'est aussi prendre part à cette mystification dégradante et moralement infâme qui conduit nécessairement au mensonge, à la fourberie, à la duperie et qui garantit aux électeurs qu'ils seront trahis et trompés. Voter, enfin, et peut-être surtout, c'est accepter l'habitude de la délégitimation et l'abdication de son pouvoir. (Baillargeon, 1999 : 45)

Un second aspect différentiel se greffe au fait que le mouvement social se conçoit mal sans action collective. Pour l'anarchiste, l'appartenance collective est strictement conditionnelle à l'accord des individus. Selon Michel Bakounine, un théoricien important de l'anarchisme, « l'individu n'a de devoirs vis-à-vis de la société que dans la mesure où il a consenti librement à en faire partie ». (Guérin, 1965 : 36) De là, l'individu est défini comme la base même de la société. Selon Pierre Kropotkine, « plus la société est civilisée, plus l'individualité est développée ». (Baillargeon, 1999 : 36) En somme, l'anarchisme présente une proposition foncièrement individualiste du « vivre-ensemble » (Lewis, 2003), ce qui est à l'opposé des prétentions du mouvement social à redynamiser un vouloir-être collectif.

De plus, l'anarchisme s'appuie sur une présomption de spontanéité des individus en action : « L'organisation politique se fait de bas en haut, par la démocratie directe, les individus se fédérant librement. » (Baillargeon, 1999 : 30) Le mouvement social partage dans une large mesure ce point de vue, mais il se soumet également à des contraintes organisationnelles, en raison même d'une volonté d'efficacité politique. À l'opposé, l'anarchisme voit l'individu comme l'acteur politique fondamental dont la liberté ne peut être limitée par des règles imposées socialement<sup>25</sup>.

---

25. Toutefois, cet individualisme se distingue de l'individualisme libéral pour lequel, à tout le moins dans sa formulation historique, la liberté peut être soumise à la poursuite du bien commun. Il faut néanmoins dire que le (néo)libéralisme et les revendications des droits réduisent aujourd'hui radicalement la prépondérance du collectif.

L'anarchisme n'est cependant pas exempt de contradictions. S'il est bien « une révolte viscérale », on y retrouve des courants qui ne rejettent pas nécessairement toutes les institutions, qu'elles soient gouvernementales, étatiques, économiques, ou autres. Ces dernières sont bien entendu désavouées, mais de nombreux théoriciens de l'anarchisme, notamment Bakounine (Grawitz, 2000), insistent sur le fait que l'anarchisme ne doit pas être assimilé à un individualisme radical. La nécessité de l'organisation, certes non hiérarchique, est même admise, afin de réaliser ses intérêts ! Dans le même ordre d'idées, George Woodcock (1992) soutient que l'idéal anarchiste vise une société basée sur des institutions s'élevant naturellement et organiquement du libre besoin des hommes. Une semblable proposition peut être encore repérée chez Anthony de Jasay (1997). D'ailleurs, tous les anarchistes ne rejettent pas nécessairement l'État. Robert Nozick (1988 : i) rend compte de l'ambivalence :

[U]n État minimal, qui se limite à des fonctions étroites de protection contre la force, le vol, la fraude, à l'application des contrats, et ainsi de suite, est justifié ; tout État un tant soit peu plus étendu enfreindra les droits des personnes libres de refuser d'accomplir certaines choses, et il n'est donc pas justifié ; enfin, l'État minimal est aussi vivifiant que juste.

Incidentement, Thierry Caire (1997) montre bien, nous l'évoquions brièvement dans le second chapitre, que les militants anarchistes utilisent des stratégies politiques ainsi que des modes d'organisation politique qui les rapprochent sensiblement des pratiques plus traditionnelles d'autres acteurs politiques. Autrement dit, l'idéal anarchiste vise le contournement du politique mais, en raison du fameux « principe de réalité », les anarchistes mettent concrètement en forme des pratiques éminemment politiques. Apparaît de la sorte le caractère quasi incontournable de l'action concertée. Pour promouvoir l'anarchisme, il y a passage pratiquement obligé par des actions de groupe. Caire (1997 : 92) entend ainsi démontrer « comment les militants de la FA [Fédération anarchiste], pris dans une double appartenance (d'une part, à la fois produits et acteurs de la société globale, et, d'autre part, promoteurs actifs d'un autre type de société), tentent d'en atténuer ou d'en résoudre les contradictions ».

Caire identifie trois types de luttes politiques qui animent le mouvement : les luttes fondamentales liées à l'idéal anarchiste, les luttes conjoncturelles associées à des politiques gouvernementales précises qui débordent toutefois le strict idéal anarchiste (expulsion de sans-papiers,

lois sécuritaires, par exemple), et les luttes partisans rejoignant d'autres mouvements sociaux (écologisme, antiracisme, féminisme, altermondialisme, entre autres). Il note la part grandissante acquise par les deux derniers types de luttes, ce que semblent confirmer les observations de Pierre Miquel (2003 : 318) : « Ainsi l'anarchie entre dans une nouvelle phase, adaptée à l'évolution récente de l'histoire de notre planète. Il n'est plus question de mener le combat de la liberté contre les États, mais contre l'état du monde. » La nuance n'est pas banale. Dans sa réalité politique, le mouvement anarchiste s'oppose à un ordre social existant, comme tout autre mouvement social. Par contre, c'est précisément par son volet utopiste – se situer en dehors du domaine politique – qu'il s'éloigne radicalement du mouvement social « classique ».

En somme, le mouvement anarchiste et son discours sont polysémiques et multiformes (Schmidt, 1998). Les anarchistes veulent abolir la politique, restreinte au gouvernement et à l'État. En articulant, par leurs engagements mêmes, une conception plus large de la politique, non seulement font-ils de la politique, mais ils rendent moins évidente leur volonté de l'abolir. Une telle complexité est d'ailleurs repérable dans le rapport ambivalent des anarchistes à la démocratie, oscillant entre son éradication pure et simple et sa redéfinition selon des modalités qui ne sont pas si éloignées de certaines propositions émanant d'autres courants contestataires. On comprend, en bout de ligne, que l'objet de la dénonciation est précisément la démocratie représentative.

\* \* \*

Se situant à la frontière du système politique et en marge de sa vocation à l'institutionnalisation des conflits et des acteurs, les mouvements sociaux représentent une force politique majeure alimentant tout à la fois la perpétuation de ce système et sa remise en question (Tarrow, 1994). Par ailleurs, les caractéristiques des mouvements pointent leurs principales difficultés, qu'elles soient sur le plan organisationnel (diversité des groupes et des acteurs, instabilité organisationnelle, tendances oligarchiques), sur le plan stratégique (conciliation entre le court terme et le long terme de même qu'entre l'action locale et internationale, capacité de concilier le rejet de l'institutionnalisation et le souci d'efficacité de l'action, identification d'une stratégie commune) ou sur le plan des objectifs et des enjeux (élaboration d'une lecture homogène du monde, caractère souvent « impersonnel » ou abstrait

de l'adversaire: le néolibéralisme, la mondialisation). Ces difficultés auxquelles font face les mouvements sociaux, notamment sous leurs formes organisées, témoignent de leur ambivalence et à la limite de leur ambiguïté.

Bien que la nature et les dynamiques qui animent les mobilisations collectives ne soient pas toujours aisées à saisir (Cours-Salies et Vakaloulis, 2003), les mouvements sociaux proposent des modalités inédites d'engagement politique poussant les autres forces politiques ainsi que les autorités gouvernementales à l'adaptation. Ils contribuent ainsi, hors de tout doute, au renouvellement des pratiques démocratiques. Devant leur prolifération, peut-on réellement parler d'un « déclin » politique ?

### **Références bibliographiques**

- Aminzade, Ronald R., Jack A. Goldstone, Doug McAdam, Elizabeth J. Perry, William H. Sewell, Jr., Sidney Tarrow et Charles Tilly. 2001. *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, Coll. Cambridge Studies in Contentious Politics.
- Aubenas, Florence et Miguel Benasayag. 2002. *Résister, c'est créer*, Paris, La Découverte.
- Baillargeon, Normand. 1999. *Anarchisme*, Montréal, L'Île de la tortue.
- Barlow, Maude et Tony Clarke. 2002. *La bataille de Seattle. Sociétés civiles contre mondialisation marchande*, Paris, Fayard.
- Benasayag, Miguel et Diego Sztulwark. 2002. *Du contre-pouvoir. De la subjectivité contestataire à la construction de contre-pouvoirs*, Paris, La Découverte.
- Benford, Robert D. et David A. Snow. 2000. « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, p. 611-639.
- Benhabib, Seyla. 2002. *The Claims of Culture. Equality and Diversity in the Global Era*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Berger, Peter et Thomas Luckmann. 2006 (1966). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, Coll. Individu et société.
- Bérout, Sophie, René Mouriaux et Michel Vakaloulis. 1998. *Le mouvement social en France. Essai de sociologie politique*, Paris, La Dispute.

- Brown, Courtney. 1995. *Serpents in the Sands. Essays on the Nonlinear Nature of Politics and Human Destiny*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press.
- Burstein, Paul. 1998. «Interest Organizations, The Political Parties, and the Study of Democratic Politics», dans Anne N. Costain et Andrew S. McFarland (dir.), *Social Movements and American Political Institutions*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield.
- Caire, Thierry. 1997. «Militants de la Fédération anarchiste», *L'Homme et la Société*, 123-124, p. 91-103.
- Cefaï, Daniel et Danny Trom (dir.). 2001. *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, Coll. Raisons pratiques.
- Cioffi-Revilla, Claudio. 1998. *Politics and Uncertainty. Theory, Models and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Clemens, Elizabeth S. et Debra C. Minkoff. 2004. «Beyond the Iron Law: Rethinking the Place of Organizations in Social Movement Research», dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology, p. 155-170.
- Cohen, Samy. 2004. «ONG, altermondialistes et société civile internationale», *Revue française de science politique*, 54, 3, p. 379-397.
- Colás, Alejandro. 2002. *International Civil Society. Social Movements in World Politics*, Malden (MA), Blackwell.
- Costain, Anne N. 1992. *Inviting Women's Rebellion. A Political Process Interpretation of the Women's Movement*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press.
- Cours-Salies, Pierre et Michel Vakaloulis (dir.). 2003. *Les mobilisations collectives: une controverse sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Crossley, Nick. 2002. *Making Sense of Social Movements*, Buckingham, Open University Press.
- Crothers, Lane. 2002. «The Cultural Foundations of the Modern Militia Movement», *New Political Science*, 24, 2, p. 221-234.
- Della Porta, Donatella et Mario Diani. 1999. *Social Movements. An Introduction*, Malden (MA), Blackwell.
- Denis, Serge. 2005. *L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Le déclin du politique comme procès de politisation ?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. Prisme.

- Diani, Mario et Doug McAdam (dir.). 2003. *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, New York, Oxford University Press.
- Dobrowolsky, Alexandra. 2008. « The Women's Movement in Flux: Feminism and Framing, Passion, and Politics », dans Miriam Smith (dir.), *Group Politics and Social Movements in Canada*, Peterborough (ON), Broadview Press, p. 159-180.
- Donati, Paolo R. 1984. « Organization Between Movement and Institution », *Social Science Information*, 23, 4-5, p. 837-859.
- Downing, John D. H. 2001. *Radical Media. Rebellious Communication and Social Movements*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications.
- Eder, Klaus. 1993. *The New Politics of Class. Social Movements and Cultural Dynamics in Advanced Societies*, London/Newbury Park (CA), Sage Publications, Coll. Theory, Culture and Society.
- Edwards, Bob et John D. McCarthy. 2004. « Resources and Social Movement Mobilization », dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology, p. 116-152.
- Eisinger, Peter K. 1973. « The Conditions of Protest Behavior in American Cities », *American Political Science Review*, 67, p. 11-28.
- Engel, Stephen M. 2001. *The Unfinished Revolution. Social Movement Theory and the Gay and Lesbian Movement*, Cambridge, Cambridge University Press, Coll. Cambridge Cultural Social Studies.
- Farro, Antimo L. 2000. *Les mouvements sociaux. Diversité, action collective et globalisation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Coll. Politique et économie.
- Fenton, Steve. 2003. *Ethnicity*, Cambridge, Polity Press, Coll. « Key Concepts ».
- Fillieule, Olivier et Cécile Péchu. 2000. *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques politiques.
- Freeman, Jo. 1975. *The Politics of Women's Liberation*, New York, McKay.
- Freeman, Jo et Victoria Johnson (dir.). 1999. *Waves of Protest. Social Movements Since the Sixties*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield Publishers, Coll. People, Passions, and Power.
- Friedman, Lawrence M. 1999. *The Horizontal Society*, New Haven (CT), Yale University Press.
- Gamson, William A. 1975. *The Strategy of Social Protest*, Homewood (IL), Dorsey Press.

- Giddens, Anthony. 1987 (1984). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Sociologies.
- Giugni, Marco. 2001. «L'impact des mouvements écologistes, antinucléaires et pacifistes sur les politiques publiques. Le cas des États-Unis, de l'Italie et de la Suisse, 1975-1995», *Revue française de sociologie*, 42, 4, p. 641-668.
- Giugni, Marco, Doug McAdam et Charles Tilly (dir.). 1999. *How Social Movements Matter*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, Coll. Social Movements, Protest, and Contention.
- Goffman, Erving. 1991 (1974). *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, Coll. Le sens commun.
- Goodwin, Jeff et James M. Jasper (dir.). 2003. *The Social Movements Reader. Cases and Concepts*, Malden (MA), Blackwell.
- Goodwin, Jeff, James M. Jasper et Francesca Polletta (dir.). 2001. *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago (IL), The University of Chicago Press.
- Grawitz, Madeleine. 2000. *Bakounine: biographie*, Paris, Calmann-Lévy, Coll. Vies des philosophes.
- Guérin, Daniel. 1965. *L'anarchisme. De la doctrine à l'action*, Paris, Gallimard, Coll. Idées.
- Guidry, John A., Michael D. Kennedy et Mayer N. Zald (dir.). 2000. *Globalizations and Social Movements. Culture, Power, and the Transnational Public Sphere*, Ann Arbor (MI), The University of Michigan Press.
- Habermas, Jürgen. 1981. «New Social Movements», *Telos*, 49, p. 33-37.
- Haider-Markel, Donald P. et Kenneth Meier. 1998. «The Politics of Gay and Lesbian Rights: Expanding the Scope of the Conflict», *The Journal of Politics*, 58, 2, p. 332-349.
- Hamel, Pierre, Henri Lustiger-Thaler, Jan Nederveen Pieterse et Sasha Roseneil (dir.). 2001. *Globalization and Social Movements*, Houndmills, Palgrave.
- Hirschman, Albert O. 1995 (1970). *Défection, prise de parole et loyauté*, Paris, Fayard.
- Hobson, Barbara. 2003. *Recognition Struggles and Social Movements. Contested Identities, Agency and Power*, New York, Cambridge University Press.
- Hudon, Raymond, Christian Poirier et Stéphanie Yates. 2008. «When Ecology Collides with Economy in Infrastructure Projects», *Network Industries Quarterly*, 10, 1, p. 4-6.

- Huxley, Aldous. 1974 (1932). *Le meilleur des mondes*, Paris, Plon, Coll. Livre de poche.
- Inglehart, Ronald. 1977. *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Publics*, Princeton (NJ), Princeton University Press.
- Jayas, Anthony de. 1997. *Against Politics. On Government, Anarchy, and Order*, London, Routledge, Coll. Routledge Studies in Social and Political Thought.
- Jobert, Bruno. 1996. « Actualité des corporatismes », *Pouvoirs*, 79, p. 21-34.
- Jordan, A. G. et William A. Maloney. 1997. *The Protest Business? Mobilizing Campaign Groups*, New York, Manchester University Press, Coll. Issues in Environmental Politics.
- Khagram, Sanjeev, James V. Riker et Kathryn Sikkink (dir.). 2002. *Restructuring World Politics. Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, Coll. Social Movements, Protest, and Contention.
- Kingdon, John W. 1984. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, Boston (MA), Little, Brown and Company.
- Klandermans, Bert et Suzanne Staggenborg (dir.). 2002. *Methods of Social Movement Research*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, Coll. Social Movements, Protest, and Contention.
- Kriesi, Hanspeter. 1995. « The Political Opportunity Structure of New Social Movements: Its Impact on Their Mobilization », dans J. Craig Jenkins et Bert Klandermans (dir.), *The Politics of Social Protest. Comparative Perspectives on States and Social Movements*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, p. 167-198.
- Kriesi, Hanspeter. 2004. « Political Context and Opportunity », dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology, p. 67-90.
- Kuehls, Thom. 1996. *Beyond Sovereign Territory. The Space of Ecopolitics*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press.
- Kuhn, Thomas S. 1983 (1962). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, Coll. Champ scientifique.
- Kuumba, M. Bahati. 2001. *Gender and Social Movements*, Walnut Creek (CA), AltaMira Press.

- Lakatos, Imre. 1970. « Falsification and the Methodology of Scientific Research Programmes », dans Imre Lakatos et Alan Musgrave (dir.), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 91-196.
- Le Bon, Gustave. 2002 (1895). *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Quadrige.
- Létourneau, Jocelyn. 2006. *Que veulent vraiment les Québécois ? Regard sur l'intention nationale au Québec (français) d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Éditions du Boréal.
- Lewis, Call. 2003. *Postmodern Anarchism*, Lanham (MD), Lexington Books.
- Lewis, James R. 2004. *The Oxford Handbook of New Religious Movements*, New York, Oxford University Press.
- Libby, Ronald T. 1999. *Eco-wars. Political Campaigns and Social Movements*, New York, Columbia University Press, Coll. Power, Conflict, and Democracy.
- Lichbach, Mark I. 1998. « Contending Theories of Contentious Politics and the Structure-Action Problem of Social Order », *Annual Review of Political Science*, 1, p. 401-424.
- Lofland, John. 1996. *Social Movement Organizations. Guide to Research on Insurgent Realities*, New York, Aldine de Gruyter, Coll. Social Problems and Social Issues.
- Lucas, Phillip Charles et Thomas Robbins (dir.). 2004. *New Religious Movements in the Twenty-first Century. Legal, Political, and Social Challenges in Global Perspective*, New York, Routledge.
- Mannheim, Karl. 1956 (1929). *Idéologie et utopie*, Paris, Marcel Rivière, Coll. Petite bibliothèque sociologique internationale.
- Marche, Guillaume. 2003. « Domination, identité collective et mouvement social: le cas des mobilisations gaies et lesbiennes aux États-Unis », *Recherches Sociologiques*, 2, p. 41-52.
- Mason, Carol. 2000. « From Protest to Retribution: The Guerilla Politics of Pro-Life Violence », *New Political Science*, 22, 1, p. 11-29.
- Mathieu, Lilian. 2004. « Des mouvements sociaux à la politique contestataire: les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, 45, 3, p. 561-580.
- Mayer, Nonna et Johanna Siméant. 2004. « L'espace de l'altermondialisme », *Revue française de science politique*, 54, 3, p. 373-378.

- McAdam, Doug. 1982. *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago (IL), The University of Chicago Press.
- McAdam, Doug. 1999. «The Decline of the Civil Rights Movement», dans Jo Freeman et Victoria Johnson (dir.), *Waves of Protest. Social Movements Since the Sixties*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield Publishers, Coll. People, Passions, and Power, p. 325-348.
- McAdam, Doug, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (dir.). 1996. *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- McAdam, Doug et David A. Snow. 1997. *Social Movements. Readings on Their Emergence, Mobilization, and Dynamics*, Los Angeles, Roxbury Publishing Company.
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow et Charles Tilly. 2001. *Dynamics of Contention*, New York, Cambridge University Press, Coll. Cambridge Studies in Contentious Politics.
- McCarthy, John D. et Mayer N. Zald. 1977. «Resource Mobilization and Social Movements», *American Journal of Sociology*, 82, p. 1212-1241.
- McCarthy, John D. et Mayer N. Zald. 1987. *Social Movements in an Organizational Society*, New Brunswick (NJ), Transaction Books.
- McCaughey, Martha et Michael D. Ayers (dir.). 2003. *Cyberactivism. Online Activism in Theory and Practice*, New York, Routledge.
- McFarland, Andrew S. 2004. *Neopluralism. The Evolution of Political Process Theory*, Lawrence (KS), University Press of Kansas, Coll. Studies in Government and Public Policy.
- Melucci, Alberto. 1978. «Société en changement et nouveaux mouvements sociaux», *Sociologie et Sociétés*, X, 2, p. 37-53.
- Melucci, Alberto. 1985. «The Symbolic Challenge of Contemporary Movements», *Social Research*, 54, p. 789-816.
- Melucci, Alberto. 1991. «Qu'y a-t-il de nouveau dans les "nouveaux mouvements sociaux" ?», dans Louis Maheu et Arnaud Sales (dir.), *La recomposition du politique*, Montréal/Paris, Les Presses de l'Université de Montréal/Éditions L'Harmattan, Coll. Politique et économie, p. 129-162.
- Melucci, Alberto. 1997. «Identité et changement: le défi planétaire de l'action collective», dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (dir.), *Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-20.

- Mercier, Jean. 1997. *Downstream and Upstream Ecologists. The People, Organizations, and Ideas Behind the Movement*, Westport (CT), Praeger.
- Meyer, David S., Nancy Whittier et Belinda Robnett (dir.). 2002. *Social Movements. Identity, Culture, and the State*, New York, Oxford University Press.
- Miquel, Pierre. 2003. *Les anarchistes*, Paris, Albin Michel.
- Morris, Aldon D. 1984. *The Origins of the Civil Rights Movement. Black Communities Organizing for Change*, New York, Free Press.
- Morris, Aldon D. et Carol McClurg Mueller (dir.). 1992. *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven (CT), Yale University Press.
- Neveu, Erik (dir.). 1999. *Médias et mouvements sociaux*, Paris, Hermes Science Publications, Coll. Réseaux.
- Neveu, Erik. 2002. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, Coll. Repères.
- Newman, Jacquetta et Brian A. Tanguay. 2002. «Crashing the Party: The Politics of Interest Groups and Social Movements», dans Joanna Everitt et Brenda O'Neill (dir.), *Citizen Politics. Research and Theory in Canadian Political Behaviour*, Toronto, Oxford University Press, p. 387-412.
- Nozick, Robert. 1988. *Anarchie, État et utopie*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Libre échange.
- Oberschall, Anthony. 1973. *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, Coll. Prentice-Hall Series in Sociology.
- Oberschall, Anthony. 1995. *Social Movements. Ideologies, Interests and Identity*, New Brunswick (NJ), Transaction Books.
- O'Brien, Robert, Anne Marie Goetz, Jan Aart Scholte et Marc Williams. 2000. *Contesting Global Governance. Multilateral Economic Institutions and Global Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, Coll. Cambridge Studies in International Relations.
- Offe, Claus. 1985. «New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics», *Social Research*, 54, p. 817-868.
- Orsini, Michael. 2008. «Health Social Movements: The Next Wave in Contentious Politics?», dans Miriam Smith (dir.), *Group Politics and Social Movements in Canada*, Peterborough (ON), Broadview Press, p. 329-348.
- Orwell, George. 1974 (1949). *1984*, Paris, Gallimard, Coll. Folio.
- Oueslati, Salah. 2005. «Les groupes d'intérêt public: De la contestation au lobbying traditionnel», *Annales du CRAA*, 29, p. 77-96.

- Proietto, Rosa. 1995. « New Social Movements: Issues for Sociology », *Social Science Information*, 34, 3, p. 355-388.
- Riceur, Paul. 1983. *Temps et récit*. 1. *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Points Essais.
- Rimmerman, Craig A. 2002. *From Identity to Politics. The Lesbian and Gay Movements in the United States*, Philadelphia (PA), Temple University Press.
- Rosanvallon, Pierre. 2006. *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Les livres du nouveau monde.
- Ruyer, Raymond. 1950. *L'utopie et les utopies*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine.
- Schmidt, Brian C. 1998. *The Political Discourse of Anarchy*, Albany (NY), State University of New York Press.
- Schutz, Alfred. 1998 (1932). *Éléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.
- Silverstein, Helena. 1996. *Unleashing Rights. Law, Meaning, and the Animal Rights Movement*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press.
- Smelser, Neil J. 1963. *Theory of Collective Behavior*, New York, Free Press of Glencoe.
- Smith, Miriam. 1999. *Lesbian and Gay Rights in Canada. Social Movements and Equality-seeking, 1971-1995*, Toronto, University of Toronto Press.
- Snow, David A. 2004. « Framing Processes, Ideology, and Discursive Fields », dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology, p. 380-432.
- Snow, David A., E. Burke Rochford, Steven K. Worden et Robert D. Benford. 1986. « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51, p. 464-481.
- Snow, David A., Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.). 2004. *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology.
- Sommier, Isabelle. 2003. *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, Coll. Champs.
- Stryker, Sheldon, Timothy J. Owens et Robert W. White (dir.). 2000. *Self, Identity, and Social Movements*, Minneapolis (MN), University of Minnesota Press, Coll. Social Movements, Protest, and Contention.

- Tabboni, Simonetta. 2003. « De la victime à l'acteur », *Recherches Sociologiques*, 2, p. 23-30.
- Tarrow, Sidney. 1989. *Democracy and Disorder. Protest and Politics in Italy 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press.
- Tarrow, Sidney. 1994. *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, New York, Cambridge University Press, Coll. Cambridge Studies in Comparative Politics.
- Taylor, Bron Raymond (dir.). 1995. *Ecological Resistance Movements. The Global Emergence of Radical and Popular Environmentalism*, Albany (NY), State University of New York Press.
- Tilly, Charles. 2002. *Stories, Identities, and Political Change*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield.
- Tilly, Charles. 2004. *Social Movements, 1768-2004*, Boulder (CO), Paradigm Publishers.
- Touraine, Alain. 1973. *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil, Coll. Sociologie.
- Turner, Ralph H. et Lewis M. Turner. 1957. *Collective Behavior*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice Hall, Coll. Prentice Hall Sociology Series.
- Vahabzadeh, Peyman. 2003. *Articulated Experiences. Toward a Radical Phenomenology of Contemporary Social Movements*, Albany (NY), State University of New York Press, Coll. SUNY Series in the Philosophy of the Social Sciences.
- Wald, Kenneth D. et Jeffrey C. Corey. 2002. « The Christian Right and Public Policy: Social Movement Elites as Institutional Activists », *State Politics and Policy Quarterly*, 2, 2, p. 99-125.
- Whitebrook, Maureen. 2001. *Identity, Narrative and Politics*, London/New York, Routledge.
- Wilcox, Clyde. 1991. *God's Warriors. The Christian Right in Twentieth-Century America*, Baltimore (MD), The Johns Hopkins University Press.
- Wilde, Oscar. 1895. *The Soul of Man Under Socialism*. Disponible à l'adresse Web suivante (The Free Library) : <http://wilde.thefreelibrary.com/Soul-of-Man-under-Socialism> (consultée le 1<sup>er</sup> juin 2005).
- Williams, Mary E. (dir.). 2002. *The White Separatist Movement*, San Diego (CA), Greenhaven Press, Coll. American Social Movements.

- Williams, Rhys H. 2004. «The Cultural Context of Collective Action : Constraints, Opportunities, and the Symbolic Life of Social Movements», dans David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Malden (MA), Blackwell, Coll. Blackwell Companions to Sociology, p. 91-114.
- Woodcock, George. 1992. *Anarchism and Anarchists. Essays*, Kingston (ON), Quarry Press.
- Young, Iris Marion. 1990. *Justice and the Politics of Difference*, Princeton (NJ), Princeton University Press.